





## « CFE-CGC MARINE » CONSEILS, ASSISTANCE ET SERVICES

*Parce qu'une bonne défense des intérêts de chacun passe par une implication collective à tous les niveaux de la société, et parce que nos vies professionnelles et personnelles peuvent mériter, de temps à autre, un coup de pouce pour traverser les difficultés.*

### « ÊTRE ADHÉRENT CFE-CGC MARINE C'EST ... »

#### REPRÉSENTATION

- Participer à la représentation des navigants dans les instances de négociation et de dialogue tant au niveau de vos compagnies que sur le plan national.
- Bénéficier à tout moment d'un suivi, individuel en conseil pour la bonne réussite de vos missions professionnelles et syndicales, mais aussi collectif par un support à tous nos responsables de sections, délégués et élus CFE-CGC MARINE. C'est aussi dans ce cadre, pouvoir être représenté auprès de votre employeur afin de défendre vos droits.

### .....MAIS C'EST AUSSI POUVOIR S'INFORMER ET SE FORMER »

#### MÉDIAS

Avoir un accès privilégié à l'information de la filière maritime :

- Abonnement de tous nos adhérents à la revue numérique JEUNE MARINE
- Abonnement sur demande à la formule numérique du journal professionnel LE MARIN

#### FORMATION

Avoir accès au Centre de Formations Syndicales de la Confédération CFE-CGC à Paris. Tout un panel de formations sociales, économiques et financières avec l'intégralité de vos frais pris en charge et le maintien de salaire par votre employeur.

+ d'informations : <http://www.cfecgc.org/espaces/formation/>

#### JURIDIQUE

- Bénéficier de permanences juridiques assurées par une avocate de la Fédération Nationale CFE-CGC TRANSPORTS pour vous conseiller tant sur les questions de droit social que pour toute problématique en droit général (famille, immobilier, consommation, etc...). Nos élus et délégués bénéficiant aussi d'une assistance juridique dédiée pour les sections.
- Bénéficier de protections juridiques souscrites par la CFE-CGC auprès de la MACIF pour ses adhérents à jour de cotisation :
  - Contrat « Protection Juridique Vie professionnelle » permettant une assistance lors de la mise en cause d'un adhérent par un tiers à l'occasion d'un litige dans le cadre de ses activités professionnelles.
  - Contrat « Solidarité Vie Syndicale » pour tout militant dont l'implication syndicale mérite une assistance spécifique. Cette garantie a pour objet d'accorder une prise en charge des conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers dans le cadre de sa vie syndicale pour les dommages corporels, matériels et immatériels accidentellement occasionnés.

#### SANTÉ

Mutuelle santé réservée aux adhérents de la CFE-CGC et à leur famille, actifs comme retraités, à des conditions préférentielles. Le + santé est proposé par le groupe paritaire et mutualiste Humanis.

+ d'informations :

Le  **santé**  
la protection santé

### Nous contacter

CFE-CGC MARINE - Fédération Transports  
59 rue du rocher - 75008 Paris  
07 61 96 71 61  
[secretariat@sncnmm.org](mailto:secretariat@sncnmm.org)

### Nous suivre

<http://sncnmm.org>  
<http://www.cfecgc.org>

